



# Info Luttes N°31

A toutes nos organisations CGT de Seine Maritime

29 août 2016

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENTRÉE  
AVEC PHILIPPE MARTINEZ  
MERCREDI 31 AOÛT, DÈS 8H30  
AU HAVRE SALLE FRANKLIN**

**DÉJÀ 230 PARTICIPANTS ANNONCÉS !**

**INSCRIVEZ-VOUS,  
IL RESTE DES  
PLACES !**

Pour des questions d'organisation, seuls les camarades inscrits pour le repas auront accès à la restauration. L'assemblée démarrera à 9h précises. Il est conseillé à chacun d'arriver en avance.

Ouverture des portes à 8h.



## INVITATION

**JEUDI 1ER SEPTEMBRE 2016 A 17 H**

à la Maison CGT, 26 avenue Jean Rondeaux

**se tiendra la cérémonie commémorative du 72ème anniversaire  
de la libération de Rouen**

Sous la présidence de

**Handy BARRÉ**, Secrétaire Général de l'Union Locale CGT de Rouen

**Pascal MOREL**, Secrétaire Général de l'Union Départementale CGT de Seine Maritime

Il sera procédé à un dépôt de gerbes



## Le dossier de la semaine !

### Préparation de la rentrée sociale, les syndicats s'expriment

Comme l'an passé, l'Union Départementale CGT de Seine Maritime prépare son Assemblée de rentrée des syndicats qui se tiendra au Havre le 31 août prochain en présence de notre Secrétaire Général de la CGT Philippe Martinez. Pour préparer et « amorcer » la discussion, l'Espace revendicatif de l'UD a proposé de « prendre le pouls » de plusieurs syndicats. Plusieurs responsables de syndicats, du public et du privé, de différentes UL et différentes branches, ont répondu à deux questions concernant la dernière période et la question du renforcement. Nous vous invitons à lire attentivement ce qu'ils disent.

**Mathias JEANNE**, Secrétaire CGT CIM (Le Havre).



**Info Luttes 76 : Que retiens-tu de la bagarre engagée ces 4 derniers mois, comment vois-tu la suite ?**

Pendant ces 4 mois nous avons eu un fort mouvement des salariés et beaucoup de personnes dans la rue.

A la CIM, ça a commencé le 9 mars, avec des journées de mobilisation et des mots d'ordre de grève sur 12h, puis on a fait 18 jours de grève illimitée, du 24 mai au 10 juin. Tout cela a été la conclusion de l'appel de la FNIC. Nous avons très clairement dit avant l'Assemblée du personnel : « Nous allons tout faire pour essayer de mettre cette loi par terre ».

Le mouvement et les grèves ont été très suivis, malgré ce que dit le gouvernement. Et le Havre a été un peu la capitale de ce

mouvement. Les salariés de la CIM ont été présents sur tous les piquets.

Il faut retenir qu'à l'avenir les salariés seront encore dans la rue si cette loi continue d'être. Il y a eu un mouvement de grande ampleur, parce que quand on touche au Code du travail, les salariés se sentent concernés.

A la CIM, nous avons eu vraiment un bon état d'esprit des salariés. Les gens ont vraiment suivi. Nous avons tracté, nous sommes allés voir les salariés en tournant dans les services. Et les salariés ont bien compris qu'avec l'attaque contre le Code du travail, c'était la fin de 100 ans de ce qui a été acquis par la lutte.

Ce n'est pas encore fini. Les gens sont encore motivés et même certains ont du regret d'avoir arrêté la grève.

Nous étions entourés de pas mal de syndicats : le GPMH, les dockers, Total... étaient avec nous.

Cela prouve que les salariés, si on leur explique bien, ils se sentent concernés.

La suite ? Maintenant on attend de voir ce qui va se passer : Si la fédération appelle, nous appellerons. Ce n'est pas perdu.

**Info Luttes 76 : Comment vois tu le renforcement de la CGT ?**

Au niveau du renforcement : Nous sommes 150 syndiqués CGT à la CIM. 150 qui étaient avec nous à la barrière.

On s'aperçoit à l'Union locale du Havre, quand on parle aux gens, quand on met en avant la CGT, qui a été très fortement attaquée, on s'aperçoit que ça nous donne une balle : Avec la campagne qui a incriminé la CGT, cela permet d'expliquer l'importance de la CGT.

La CGT, c'est défendre les salariés avant tout. La CGT a été vraiment acteur sur ce mouvement, cela nous aide à encarter les salariés.

La CGT, dans les entreprises, a bien fait le travail. Cela a été bien perçu.



**Lydia Muis**, Secrétaire générale et **Julie Leproust** militante, CGT Centre Hospitalier du Rouvray.

**Info Luttes 76 : Que reprenez-vous de la bagarre engagée ces 4 derniers mois, comment vois-tu la suite ?**

**LM** : Il y a eu de forts taux de grévistes, surtout au début, et beaucoup de présence des syndiqués et non syndiqués.

**JL** : Au début j'avais une inquiétude : j'avais peur que les gens s'essouffent.



Je craignais que le 49-3 et les menaces d'interdire le droit à manifester fassent reculer tout le monde. Mais au fur et à mesure, la mobilisation m'a rassurée. Le 14 juin aussi c'était rassurant d'être aussi nombreux sur Paris. En face de nous, nous avons eu les médias, le gouvernement, les forces de l'ordre. Et cela nous met en colère d'avoir été décrits comme des casseurs ou des terroristes.

Mais ce qui m'a rassuré c'est que la population s'est mise de notre côté, peut-être aidée par les réseaux sociaux. Moi, ça m'a remobilisée qu'on ait réussi à rapprocher la population du mouvement.

Je doutais de l'intérêt du syndicalisme à un moment. Je doutais de pouvoir être soutenue dans ce qu'on entreprenait.

Mais aujourd'hui, en haut de la CGT, ils ont mis en place des choses, des mots d'ordre, qui nous ont aidés. Ils se sont rapprochés de nous, cela m'a rassurée.

#### **Info Luttes 76 : Comment voyez vous le renforcement de la CGT ?**

**LM :** Les autres syndicats du Rouvray sont quasiment absents ces derniers mois. Je remarque que des adhérents

**Mickaël TUFFERY, Secrétaire de la CGT Terréos.**

#### **Info Luttes 76 : Que retiens-tu de la bagarre engagée ces 4 derniers mois, comment vois-tu la suite ?**

La lutte était réelle et sérieuse. Nous avons prouvé par a + b qu'on était nombreux, bien que les médias n'en aient pas parlé. La démocratie est mal barrée avec ce gouvernement, c'est un réel passage en force. Avec ce qui vient de se passer : de nouveau le 49-3, cela ne peut que de nouveau mobiliser et énerver les salariés.

Il faut se mettre autour d'une table et réellement discuter sur les points que nous demandons. C'est d'abord l'article 2. Mais nous ne sommes pas écoutés. Et en plus ils font cela pendant les vacances. Cela ne peut que remobiliser les troupes, et raviver les forces pour septembre.

Dans l'entreprise Terréos où nous sommes majoritaires, il y a plein de questions en lien avec la loi travail. La CFDT dit : « Vous exagérez, ce n'est pas vrai ».

Nous avons fait un mouvement le 31



CFDT et CFTC sont venus manifester avec nous sans tenir compte des consignes de la Direction. Les collègues de l'hôpital viennent voir la CGT, ce qui nous permet de nous renforcer.

A chaque fois qu'il y a des luttes, les collègues apprécient qu'on ne soit pas

résignés. Nous avons fait récemment 3 adhésions.

**JL :** La CFDT et la CFTC sont désavouées. De s'être mobilisés, on y a gagné sur la solidarité.

mars et l'entreprise a été totalement arrêtée par la grève pendant 24h. Ils ont été obligés de mettre en sécurité les installations (nous sommes site Seveso). Dans le quart du matin : 100% de grévistes.

Le quart du soir : 90% de grévistes.

Le quart de nuit : 95 % de grévistes.

Ensuite il y a eu un mouvement de lutte, nuit et jour en aide sur Exxon. Nous étions au cœur de l'action.

#### **Info Luttes 76 : Comment vois tu le renforcement de la CGT ?**

On est motivé avec des syndiqués prêts

à répondre. Cela a permis de renouveler les énergies. Nous avons 2 nouveaux syndiqués, c'est excellent pour nous. Beaucoup se sont reconnus dans la lutte qu'on a menée. Et personne n'est venu nous faire part d'un désaccord. Nous sommes restés très soudés.

Nous attendons les consignes pour la rentrée pour repartir de plus belle. En arriver là c'est du jamais vu.

Nous avons des syndiqués de toutes catégories et tranches d'âge. Les jeunes viennent se syndiquer et sont revendicatifs c'est du potentiel et ils sont sérieux.



## Le dossier de la semaine ! les syndicats s'expriment

**Didier LEROY**, Co-secrétaire général des territoriaux de St Etienne du Rouvray, et **Christine BOULLIER**, Secrétaire générale du CG 76.



**Info Luttés 76 : Que reprenez-vous de la bagarre engagée ces 4 derniers mois, comment vois-tu la suite ?**

**DL :** Du point de vue militant, nous avons eu des difficultés pour mobiliser. Nous avons un gros travail d'explication à faire dans la territoriale. Au-delà de la loi travail, le statut est en danger. On risque de morfler grave ! Nous avons rédigé un tract spécifique à la Fonction Publique.

Les territoriaux de SER ont été en reconduction pendant presque 4 mois, avec des Assemblées qui réunissaient entre 30 et 70 agents et une participation aux manifestations qui est montée à 130. Nous avons fait des recherches, avec des textes de loi, pour préparer les prises de parole dans les AG. Ce travail est à continuer pour le mouvement.

Il faut cibler sur des exemples concrets en disant : La loi du travail c'est ça. Le Code du travail c'était ça hier, ce serait ça demain.

Autre exemple : La montée d'échelon se faisait autrefois à durée minima, mais

avec PPCR, la durée maxi peut amener jusqu'à 7 ans de plus en déroulement de carrière.

Valls va ressortir le 49-3. Nous sortons de cette période avec une inquiétude : Comment relancer le mouvement à la rentrée. Et pour l'année prochaine que va donner le déni de démocratie et la montée du populisme.

Nous n'avons jamais eu un combat qui ait duré si longtemps, malgré la casse médiatique. A la rentrée il ne faut pas arrêter.

Ce qui est positif : l'intersyndicale ! Agir ensemble sur un mot d'ordre unique, cela a fait énormément. Il faut continuer à choisir ses partenaires et ne pas faire avec la CFDT.

**CB :** Pour le gouvernement qui veut aller jusqu'au bout, il s'agira de faire sauter le statut. L'inversion de la hiérarchie des normes, cela recoupe vraiment la réforme territoriale, et la volonté d'organiser un gigantesque mercato sans barrière. C'est la volonté de l'Union européenne.

Il y a eu coexistence de la loi El Khomri et des attaques tout azimut auxquelles nous étions confrontés. On a organisé avec les salariés la grève des bacs, la grève de l'Aide sociale à l'Enfance. Nous avons été obligés de faire des liens entre la loi EK et les autres revendications. Cela a ouvert les vannes, cela a créé une période propice pour la formulation des autres revendications. Et nous avons gagné sur plusieurs d'entre elles.

Nous avons réalisé des grosses réunions du personnel. Concernant l'intersyndicale, c'est certain que nous avons maintenant

des relations fraternelles avec FO que nous n'avions pas avant.

**Info Luttés 76 : Comment voyez vous le renforcement de la CGT ?**

**DL :** Continuer le travail de terrain. A Saint Etienne du Rouvray, nous avons 5 adhésions récentes dont 4 dues au mouvement. Des gens qui avaient des doutes ont été convaincus par notre sérieux. Deux cadres ont rejoint le syndicat parce que nous avons affiché nos convictions.

Nous avons eu en moyenne 28% de grévistes. Notre travail a été reconnu par les agents. J'ai réussi à emmener des gens dans la rue, qui m'ont étonné. Ils ont affiché une solidarité.

**CB :** Nous avons réalisé 11 adhésions pendant ces bagarres, appuyées sur les liens faits entre El Khomri et les autres revendications.



**POUR LE DROIT AUX VACANCES POUR TOUS**

## Le dossier de la semaine ! les syndicats s'expriment

Bruno HERVE, Syndicat des cheminots - UFCM



**Info Luttés 76 :** Que retiens-tu de la bagarre engagée ces 4 derniers mois, comment vois-tu la suite ?

Une lutte exemplaire menée en interpro que ce soit dans le privé, comme dans le public à un degré moindre, dans certains secteurs, pourtant concernés !

Des syndiqués mais aussi beaucoup de non syndiqués, des individuels ! Un combat sur la durée qui a abouti à un déni de démocratie, les 49-3 de Valls et de son gouvernement, et de ses Béni oui-oui de députés socialistes...

Sur Le Havre, « l'insoumise » comme on l'appelle ou « capitale de la grève », tous les secteurs ont été solidaires, mais aussi présents dans de nombreuses actions, manifs et autres piquets de grèves ou blocages, renforçant les liens entre les

syndicats. Nous n'avons pas désarmé, malgré le passage en force de la loi du travail, mais aussi le dénigrement du MEDEF, du patronat haurais de « voyous » voire « terroristes » avec des médias occultant le vrai débat sur la loi pour passer des images de casseurs en pointant la CGT...

Tout cet été des distributions de tracts ont été faites avec un bon accueil, MAINTENANT, la lutte continue, il faut remobiliser au maximum les salariés, mais aussi les jeunes qui sont autant concernés, comme les privés d'emploi !

Pour l'abrogation de cette loi, il nous faut remobiliser, il faut s'appuyer sur les 4 mois de lutte, mais aussi du mécontentement grandissant, de la politique de Valls et Hollande, qui ne cesse d'amplifier la

dégradation des conditions de travail et vie sociale, mais aussi le manque de pouvoir d'achat, donc des salaires, ainsi que des pensions pour nos retraités.

Tous Ensemble, on peut y arriver, on peut gagner ! Le 15 septembre, remettons la pression, QUID des menaces patronales ou autres, c'est l'abrogation de la loi du travail, que nous exigeons, avec des vrais salaires et des conditions de travail décentes, et pas d'un retour au 19ème siècle...

**Info Luttés 76 :** Comment vois tu le renforcement de la CGT ?

Le renforcement, il découlera, notamment de la lutte, et de la place, mais aussi du positionnement de notre CGT, nous devons continuer dans notre stratégie, de lutte et de combat, en aucun cas dans l'accompagnement social !

La CGT n'est pas que contestataire, elle fait des propositions, comme on l'a vu pour les camarades de Sidel, mais aussi sur la réforme ferroviaire des cheminots, qui fait que de la mobilisation, il y a eu pour certains des avancées ou des retours en arrière sur les plans de licenciements, et cela est du fait de la CGT. En conclusion, le renforcement se fait automatiquement, si la lutte paie, mais aussi sur notre attitude à convaincre les salariés de se syndiquer pour être plus nombreux, donc plus forts pour peser sur ce patronat et de gouvernement soit disant de gauche...

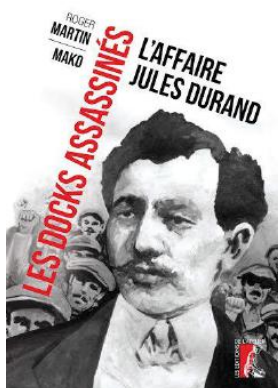
### A vos agendas

#### A.G des Unions Locales

- Le 2 septembre, AG de l'UL de Dieppe
- Le 2 septembre, AG de l'UL de Lillebonne
- Le 7 septembre, AG de l'UL de Couronne
- Le 8 septembre, AG de l'UL d'Elbeuf
- Le 30 septembre, AG de l'UL du Trait
- Le 22 septembre, AG de l'USTM

**15 septembre : manifestations à 10h30  
ROUEN / LE HAVRE / DIEPPE**





**Pourquoi publier aujourd'hui un ouvrage sur une affaire ayant eu lieu il y a plus d'un siècle. La réponse est à chercher dans sa résonance actuelle, toujours vive. Jules Durand n'est pas, en effet, un syndicaliste du passé.** Sa

vie, son engagement, se confondent avec celles et ceux qui, aujourd'hui, ont choisi de défendre les salariés en considérant qu'un recul social ne se négocie pas mais se combat. Il gênait les armateurs qui voulaient maintenir les charbonniers dans la misère et l'ignorance. Sa parole, pour ces gens-là, ne pouvait qu'être subversive parce qu'elle remettait en cause leurs privilèges et leurs profits. L'Institut CGT d'histoire sociale de Seine-Maritime et le Syndicat général des ouvriers dockers du Havre ont donc souhaité faire œuvre utile en mettant en lumière un épisode tragique de l'histoire ouvrière qui reste d'une étonnante actualité.

L'affaire Durand a parfois été comparée à l'affaire Dreyfus. Comparaison utile dans la mesure où elle aide à comprendre l'injustice dont fut victime Jules Durand, mais qui a l'inconvénient majeur de masquer la dimension sociale du verdict de la Cour d'assises de Rouen, frappé du sceau de la lutte des classes. Les deux hommes furent victimes de la même infamie mais pas pour la même raison. Un dirigeant de l'union locale des syndicats CGT du Havre, à l'époque, résuma bien ce qui différençait ces deux affaires : « *Dreyfus, bien qu'innocent, a été condamné parce que juif ; Durand, bien qu'innocent, a été condamné parce que secrétaire de syndicat.* »

La condamnation à mort de Jules Durand intervient dans un contexte de vives tensions, ponctué par de nombreuses grèves souvent durement réprimées. La situation est telle que le législateur est contraint d'imaginer, en 1910, un embryon de code du travail. Les conditions de vie des charbonniers sont en effet déplorables : « *Ces pauvres hères, aux joues caves, à l'œil triste, mal habillés, mal peignés, portant un paquet enveloppé de jute sous le bras, qui viennent louer leurs bras qui ne savent que remuer des ballots, pour la journée. Il y a de tout parmi ces débardeurs : il y a les loqueteux, fils de loqueteux ; il y a des repris de justice sous surveillance de la police ; il y a des ratés, surtout chez les charbonniers. Hommes finis, vaincus, brisés!* » Le charbonnier syndicaliste Jules Durand garde la tête haute. Militant antialcoolique, il fréquente la bourse du travail du Havre et son université populaire. Doté d'une éloquence affirmée, il s'efforce de transmettre les idées d'émancipation. La grève, dont il est à l'initiative en août 1910 pour une hausse des salaires, l'installation de douches sur les quais et le refus de la charité humiliante du fourneau économique, est intolérable pour les armateurs qui emploient les charbonniers sur le quai. C'est la grève de trop. Elle aboutira à la condamnation à mort du secrétaire du syndicat.

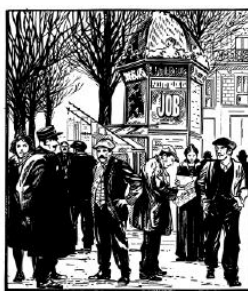
Déjà, en 1910, l'environnement du port véhiculait une image très dégradée, surtout à l'encontre de ceux qui y travaillaient, les dockers. Aujourd'hui encore, les idées fausses sur la profession ne manquent pas. Les dockers sont encore trop souvent stigmatisés. Docker, un métier dur ? Oui. Un métier d'avenir ? Sans aucun doute. À condition de ne pas s'acharner à montrer du doigt des travailleurs qui tiennent à leur dignité, à leur syndicat. La vie de Jules Durand aura contribué à les tenir en éveil. Ils auront ainsi participé activement à toutes les luttes pour le progrès social depuis plus d'un siècle. Et ils continueront. Un port, par définition, sert à abriter des bateaux et l'activité sur les quais rejaillit obligatoirement sur la santé économique d'une région, d'un pays. Les dockers ont démontré leur capacité à anticiper toutes les nouvelles technologies liées aujourd'hui au chargement et au déchargement de gigantesques navires. Ils aiment leur métier et ils en sont fiers.

Même si quelques ouvrages ont été publiés, l'affaire Durand reste, pour l'essentiel, peu connue au-delà de l'agglomération havraise. Au Havre, le boulevard Durand évoque spontanément la pièce d'Armand Salacrou publiée en 1960.

Des romans, des essais ont été édités. Nous retenons notamment l'ouvrage de John Barzman, de l'université du Havre, et de Jean-Pierre Castellain, président de l'Association des amis de Jules Durand, *Jules Durand, un crime social et judiciaire*, publié à l'issue des journées d'études de novembre 2013 qui se sont déroulées à l'université du Havre.

L'objectif de ce livre part de la même démarche et s'adresse à tous les publics. Cet ouvrage, dont l'originalité réside dans sa forme (roman illustré) permet de donner chair à un personnage et d'aborder l'histoire syndicale par une approche sensible. La publication d'un tel ouvrage a été rendue possible grâce à un partenariat entre l'Institut CGT d'histoire sociale de Seine-Maritime et le Syndicat général des ouvriers dockers du port du Havre. Ces derniers, très attachés à leur histoire, contribuent ainsi à faire en sorte qu'un large public connaisse enfin l'affaire Durand.

**Johann Fortier, secrétaire du Syndicat général des ouvriers dockers du port du Havre  
Jacky Maussion, président de l'Institut CGT d'histoire sociale de Seine-Maritime**



**BULLETIN DE SOUSCRIPTION EN PIECE JOINTE  
A RETOURNER A IHS CGT 76 – CERCLE FRANKLIN  
COURS DE LA REPUBLIQUE – 76600 LE HAVRE**

**ihS**  
INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE  
SEINE-MARITIME

Commandez dès maintenant le numéro de rentrée !!

PARUTION LE 6 SEPTEMBRE 2016



### ACTUALITÉ

32 H : la campagne est lancée

### RENTÉE SOCIALE

Unité syndicale contre la loi « travail »

### CONSOMMATION

De la fourche à la fourchette :  
pour produire et consommer autrement  
(au débat du Forum Social  
avec la NVO et Indecosa)

### + CAHIER LOI TRAVAIL

8 pages de décryptage juridique

Disponible sur le stand de la nvo au forum social et sur nvo.fr



## BON DE COMMANDE NVO RENTÉE



Société (si nécessaire à l'expédition)

Fédération

Nom

Prénom

N°  Rue

Code postal  Ville

Email  Tél.

Code article	Désignation	PU TTC	Quantité	Total
35512016	NVO rentrée n° 3551	3,00 €		
	Total de la commande			

Ce numéro est servi aux abonné(e)s

Règlement par chèque n°  à l'ordre de la NVO

Banque

### BON DE COMMANDE ET RÉGLEMENT À:

Nouvelle SA La Vie Ouvrière  
263, rue de Paris, Case 600,  
93516 Montreuil Cedex  
Tél.: 01 49 88 68 50  
Fax: 01 49 88 68 66  
Code origine : courrier

[www.nvo.fr](http://www.nvo.fr)

1936



2016

VOUS SOUHAITE



DE BONS  
CONGES PAYES



LES CONGÉS PAYÉS, LES CONVENTIONS COLLECTIVES, LES 40 HEURES, LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL  
FURENT GAGNÉS EN 1936 À LA SUITE D'UNE MOBILISATION UNITAIRE DES TRAVAILLEURS EN LUTTES  
MENÉE PAR LA CGT

**En 2016, avec la CGT,  
poursuivons la lutte contre la LOI ELKHOMRI  
pour conserver les acquis sociaux de 1936  
et gagner les droits du XXI<sup>e</sup> siècle !!!**

**LA CGT. 120 ANS DE LUTTES AU PRÉSENT !**